

853-855 Libellé et modèle Renseignements généraux

- 853 Libellé et modèle - Unité bibliographique de base (R)
 854 Libellé et modèle - Matériel supplémentaire (R)
 855 Libellé et modèle - Index (R)

INDICATEURS

Premier indicateur

853-854 Condensé et détaillé

- 0 Ne peut être condensé ou détaillé
- 1 Peut être condensé mais pas détaillé
- 2 Peut être condensé ou détaillé
- 3 Inconnu

855 - Non défini

- ∅ Non défini

Second indicateur

853-854 - Évaluation des libellés

- 0 Libellés vérifiés; tous les niveaux représentés
- 1 Libellés vérifiés; niveaux pas tous représentés
- 2 Libellés non vérifiés; tous les niveaux représentés
- 3 Libellés non vérifiés; niveaux pas tous représentés

855 - Non défini

- ∅ Non défini

CODES DE SOUS-ZONES

Libellé d'énumération

- ‡a Premier niveau d'énumération (NR)
- ‡b Second niveau d'énumération (NR)
- ‡c Troisième niveau d'énumération (NR)
- ‡d Quatrième niveau d'énumération (NR)
- ‡e Cinquième niveau d'énumération (NR)
- ‡f Sixième niveau d'énumération (NR)
- ‡g Autre système de numérotation, premier niveau d'énumération (NR)
- ‡h Autre système de numérotation, second niveau d'énumération (NR)

Libellé de chronologie

- ‡i Premier niveau de chronologie (NR)
- ‡j Second niveau de chronologie (NR)
- ‡k Troisième niveau de chronologie (NR)
- ‡l Quatrième niveau de chronologie (NR)
- ‡m Autre système de numérotation, chronologie (NR)

Autres libellés

- ‡o Type de l'unité (R)
- ‡t Numéro d'exemplaire (NR)

Modèle de publication

- ‡n Note de modèle (NR)
- ‡p Nombre de pièces par livraison (NR)
- ‡u Unités bibliographiques par niveau supérieur suivant (R)
- ‡v Continuité de la numérotation (R)
- ‡w Périodicité (NR)
- ‡x Modifications au calendrier (NR)
- ‡y Modèle de régularité (R)
- ‡z Système de numérotation (R)

Sous-zones de contrôle

- ‡2 Source de l'abréviation du libellé (R)
- ‡3 Documents précisés (NR)
- ‡6 Liaison (NR)
- ‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (NR)

DÉFINITION ET PORTÉE DES ZONES

Ces zones renferment les libellés qui identifient les niveaux d'énumération et de chronologie et les codes qui définissent le modèle de publication des fonds décrits dans les zones *863-865 Énumération et chronologie*. Toutes les zones associées 853-855 et 863-865 sont reliées par un numéro inscrit dans la sous-zone *‡8 - (Numéro de liaison de zone et de séquence)*.

Une description des quatre types de zones de données de mention de fonds ainsi que des renseignements sur le lien qui existe entre chacun d'eux se trouve à la section *853-878 - Données de mentions de fonds -*

Renseignements généraux.

Les lignes directrices pour l'application des désignateurs de contenu des zones 853-855 et les conventions qui y sont reliées se trouvent dans la présente section.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

■ Premier indicateur - Condensé ou détaillé [853/854]

La position du premier indicateur des zones 853 et 854 contient une valeur qui indique si les données de mention de fonds contenues dans les zones 863 ou 864 *Énumération et chronologie* auxquelles la zone *Libellé et modèle* est reliée peut être condensée ou détaillée à l'aide d'un algorithme informatique.

Les exigences particulières liées à des données condensées ou détaillées sont présentées dans la section *Conventions d'entrée des données* de la présente section *Renseignements généraux*. Une description plus précise concernant les données condensées ou détaillées se trouve à la section *853-878 Données de mentions de fonds – Renseignements généraux*.

La valeur du premier indicateur n'indique pas si les données sur les fonds contenues dans la zone 863 ou 864 sont représentées sous forme condensée ou détaillée. Cette condition est exprimée par la valeur de la position du second indicateur (Forme du fonds) de la zone 863 ou 864 *Énumération et chronologie*.

0 - Ne peut être condensé ou détaillé

Cette valeur indique que les données de la zone 863 ou 864 *Énumération et chronologie* associée ne peuvent être ni condensées ni détaillées à l'aide d'un algorithme informatique.

1 - Peut être condensé mais non détaillé

Cette valeur indique que les données de la zone 863 ou 864 *Énumération et chronologie* associée peuvent être condensées, mais ne peuvent être détaillées à l'aide d'un algorithme informatique.

2 - Peut être condensé ou détaillé

Cette valeur indique que les données de la zone 863 ou 864 *Énumération et chronologie* associée peuvent être condensées ou détaillées à l'aide d'un algorithme informatique.

3 - Inconnu

Cette valeur indique que les données condensées ou détaillées contenues dans la zone 863 ou 864 (*Énumération et chronologie*) et qui sont associées à l'aide d'un algorithme informatique sont inconnues.

■ Premier indicateur – Non défini [855]

La position du premier indicateur n'est pas définie et elle contient un blanc (b).

■ Second indicateur – Évaluation des libellés [853/854]

La position du second indicateur des zones 853 et 854 contient une valeur qui indique la complétude des niveaux de libellés et si les libellés utilisés apparaissent sur le document bibliographique.

0 - Libellés vérifiés; tous les niveaux représentés

Cette valeur indique que la zone contient des libellés pour tous les niveaux possibles et que ceux-ci apparaissent sur le document.

1 - Libellés vérifiés; niveaux pas tous représentés

Cette valeur indique que la zone contient les libellés qui apparaissent sur le document, mais les niveaux ne sont pas tous nécessairement représentés.

2 - Libellés non vérifiés; tous les niveaux représentés

Cette valeur indique que la zone contient des libellés pour tous les niveaux possibles, mais ils ne sont pas nécessairement les mêmes qui apparaissent sur le document.

3 - Libellés non vérifiés; niveaux pas tous représentés

Cette valeur indique que la zone ne contient pas les libellés de tous les niveaux possibles et ceux qui sont représentés ne sont pas nécessairement les mêmes qui apparaissent sur le document.

■ Second indicateur – Non défini [855]

La position du second indicateur n'est pas définie et elle contient un blanc (b).

■ CODES DE SOUS-ZONES

LIBELLÉ D'ÉNUMÉRATION : ‡a-‡h

Les sous-zones ‡a-‡h contiennent les libellés des niveaux d'énumération qui se rapportent à un document bibliographique. Ces sous-zones de libellés sont en corrélation avec les sous-zones d'énumération ‡a-‡h des zones 863-865 *Énumération et chronologie* reliée aux zones 853-855, bien que les mêmes sous-zones ne soient pas nécessairement représentées. Le rapport entre les sous-zones d'énumération et de chronologie ‡a-‡h des zones 853-855 et 863-865 associées *n'est pas nécessaire* lorsqu'on ne désire pas afficher les libellés dans l'énoncé du fonds. Par contre, ce rapport *est nécessaire* lorsqu'on désire condenser ou détailler les fonds relatifs à l'énumération de la zone 863 ou 864 à l'aide d'un algorithme informatique. S'il n'existe aucun libellé pour un certain niveau du document, il est alors possible d'en inventer un et l'inscrire entre des crochets ([]) ou simplement inscrire un astérisque au lieu des données afin d'établir un rapport complet.

853 00‡81‡av.‡b[no.]

863 40‡81.1‡a1-7‡b1-12

[Exemple d'affichage : v.1:[no.]1-v.7[no.]12]

Lorsqu'on un autre système de numérotation pour un document peut être utilisé, les sous-zones ‡g et ‡h contiennent les autres libellés d'énumération. S'il est nécessaire d'utiliser des libellés pour plus de deux autres niveaux d'énumération, il faut utiliser les zones 866-868 *Fonds textuels*.

Lorsque seulement les libellés de chronologie d'un document sont utilisés, ce qui signifie que le document ne comporte aucune énumération, les libellés de chronologie sont contenus soit dans les sous-zones du libellé d'énumération adéquates pertinentes (‡a-‡h), soit dans les sous-zones du libellé de chronologie (‡i-‡m), les sous-zones du libellé de chronologie étant privilégiées dans la mesure du possible. Lorsque le libellé de chronologie des zones 863-865 (Énumération et chronologie) n'est pas utilisé, il faut le mettre entre parenthèses, par exemple, (année).

~~853 00‡81‡a(année)~~

~~863 40‡81.1‡a1964-1984~~

~~[Publication annuelle identifiée uniquement par l'année.]~~

Lorsqu'une identification de supplément ou d'index est utilisée à titre de libellé (ce qui se produit si sa numérotation se rapporte à un volume particulier ou à une partie de l'unité bibliographique, par exemple le v. 9, suppl. 1-3), l'identification est contenue dans la sous-zone du libellé d'énumération adéquate (‡a-‡f).

854 00‡81‡av.‡bsuppl.‡i(année)‡j(mois)‡k(jour)

864 41‡81.1‡a16‡b1‡i1977‡j06‡k01

[Exemple d'affichage : v.16:suppl.1(1977:1er juin)]

854 00‡81‡av.

864 41‡81.1‡a31‡osuppl.

[Exemple d'affichage : v.31:suppl.]

Lorsque l'énumération est composée du nombre d'unités détenues suivi par un terme qui décrit les unités, le syntagme entier est contenu dans la zone 863-865 appropriée et les zones 853-855 contiennent le terme d'unité (entre parenthèses si on ne désire pas l'afficher).

853 03#81#a(unité)
863 01#81.1#a50 cartes à jouer

#a - Premier niveau d'énumération

Cette sous-zone contient le libellé du plus haut niveau d'énumération. L'identification d'une collection non numérotée (p. ex., nouv. coll.) ou numérotée (p. ex., coll. 5) fait partie du libellé.

855 00#81#av.

853 01#81#av.

853 01#82#anouv. coll.:v.

863 40#81.1#a1-25

863 40#82.1#a1-12

[Le fonds est composé des vol. 1-25 et des vol. 1-12 de la nouvelle collection.]

853 01#81#aser.5:v.#i(année)

863 40#81.1#a24-33#i1969-1978

[Le fonds est composé de la collection 5, vol. 24-33, 1969-1978.]

#b - Second niveau d'énumération

Cette sous-zone contient le libellé du second niveau d'énumération.

853 03#81#av.#bno.

863 41#81.1#a3#b1

#c - Troisième niveau d'énumération

Cette sous-zone contient le libellé du troisième niveau d'énumération.

853 02#81#av.#bpt.#cno.

863 40#81.1#a2#b2#c1-3

#d - Quatrième niveau d'énumération

Cette sous-zone contient le libellé du quatrième niveau d'énumération.

853

20#81#av.#bsect.#u12#vr#cno.#u7#vr#dpt.#uvar#vr#i(année)#j(mois)#k(jour)#l[semaine] #wd#x01

863 41#81.1#a1#b4#c4-7#d15#i1988#j04#k13-16#l15

#e - Cinquième niveau d'énumération

Cette sous-zone n'est pas susceptible d'être utilisée.

#f - Sixième niveau d'énumération

Cette sous-zone n'est pas susceptible d'être utilisée.

#g - Autre système de numérotation, premier niveau d'énumération

Cette sous-zone contient le libellé du plus haut niveau d'un autre système de numérotation.

853 23#81#av.#bno.#u12#vr#gno.#i(année)#j(mois)#wm#x01

863 40#81.1#a1-3#g1-36#i1977-1979

863 40#81.2#a4#b1-2#g37-38#i1980#j01-02

[Le fonds est composé du vol. 1, no 1-12 (no 1-12) 1977; du vol. 2, no 1-12 (no 13-24) 1978; du vol. 3, no 1-12 (no 25-36) 1979; et du vol. 4 no 1-2 (no 37-38) janv.-févr., 1980.]

#h - Autre système de numérotation, second niveau d'énumération

Cette sous-zone contient le libellé du second niveau d'un autre système de numérotation.

853 22#81#av.#bno.#u12#vr#g(lettre)#hBd.#u6#vr#i(année)#j(mois)#wm#x01

863 40#81.1#a7#b1-3#gB#h21-23#i1981#j01-03

[Exemple d'affichage : v.7: no 1-3 (B, Bd.21-23)(1981:janv.-mars)]

LIBELLÉS DE CHRONOLOGIE : †i-†m

Les sous-zones †i-†m contiennent les libellés des niveaux de chronologie qui se rapportent à un document bibliographique. Ces sous-zones de libellés ont un lien avec les sous-zones de chronologie †i-†m de la zone 863-865 Énumération et chronologie reliée à la zone 853-855, bien que les mêmes sous-zones ne soient pas nécessairement représentées. Le rapport entre le libellé et les sous-zones de chronologie †i-†m des zones 853-855 et 863-865 *n'est pas nécessaire* lorsqu'on ne désire pas afficher les libellés dans l'énoncé du fonds. Par contre, ce rapport *est nécessaire* lorsqu'on désire compresser ou décompresser les données relatives à la chronologie de la zone 863 ou 864 à l'aide d'un algorithme informatique. Comme les documents bibliographiques ne comportent habituellement pas de libellés de chronologie, on peut en inventer un et l'inscrire entre crochets ([]) afin d'établir un rapport complet.

Lorsqu'on peut appliquer un autre système de chronologie à un document, la sous-zone †m contient l'autre libellé de chronologie. S'il est nécessaire d'utiliser des libellés pour plus qu'un autre système de chronologie, on utilise une zone 866-868 Fonds textuels.

Lorsqu'on utilise uniquement les libellés de chronologie pour un document, ce qui signifie que le document ne comporte aucune énumération, les libellés de chronologie sont contenus soit dans les sous-zones du libellé d'énumération adéquates pertinentes (†a-†h), soit dans les sous-zones du libellé de chronologie (†i-†m), les sous-zones du libellé de chronologie étant privilégiées dans la mesure du possible, et aucun libellé n'est enregistré dans les sous-zones †i-†m. Lorsqu'on ne désire pas afficher un libellé de chronologie dans la zone 863-865 Énumération et chronologie, on l'inclut entre parenthèses, p. ex., (année).

853 03†81†i(année)

863 40†81.1†i1964-1981

[Une publication annuelle identifiée uniquement par l'année.]

†i - Premier niveau de chronologie

Cette sous-zone contient le libellé du plus haut niveau de chronologie.

853 20†81†av.†i(année)

†j - Second niveau de chronologie

Cette sous-zone contient le libellé du second niveau de chronologie.

853 03†81†av.†bno.†gno.†i(année)†j(saison)

†k - Troisième niveau de chronologie

Cette sous-zone contient le libellé du troisième niveau de chronologie.

853 22†81†av.†bno.†u12†vr†i(année)†j(mois)†k(jour)†wm†x01

†l - Quatrième niveau de chronologie

Cette sous-zone contient le libellé du quatrième niveau de chronologie.

853 00†81†av.†bsect.†u12†vr†cno.†u7†vr†dpt.†uvar.†vr†i(année)†j(mois) †k(jour)
†lsemaine†wd†x01

863 40†81.1†a1†b4†c4-7†d15†i1988†j04†k13-16†l15

[Exemple d'affichage : v.7:sect.4:no 4-7.pt. 15 (1988:13-16 avr.:semaine 15)]

†m - Autre système de numérotation, chronologie

Cette sous-zone contient le libellé d'un autre système de chronologie.

†n - Note de modèle

Cette sous-zone contient une note explicative qui présente l'année et la livraison utilisées pour préparer les codes du modèle de régularité qui figurent dans la zone.

853 02#81#av.#bno.#u365#vc #i(année)#j(mois) #k(jour)#wd#x0101#yce2358/359
#nDescription d'après v. 11, no. 2172/2173, December 24/December 25, 2001

#o - Type de l'unité

Cette sous-zone contient un libellé qui décrit le type de l'unité (p. ex., guide d'achat annuel, l'index de sujet) dans la hiérarchie de l'énumération lorsque celle-ci n'est pas associée à un ordre d'énumération. Lorsqu'elle est utilisée, la sous-zone #o suit immédiatement le libellé auquel il se rapporte.

855 00#81#a(année)#oindex alphabétique

865 40#81.1#a1969/1978

853 00#81#aParties#i(année)#j(mois)#k(jour)#o12, Banks and banking

863 00#81.1-100#i2004#jJan.#k01

854 00#81#av

864 41#81.1#a31#oSupplément

[Exemple d'affichage : « Supplément » v.31]

#p - Nombre de pièces par livraison

Cette sous-zone contient une valeur numérique qui représente le nombre de parties ou pièces reçues à chaque livraison. Cette technique permet de décrire le fonctionnement des documents publiés en parties. Cette valeur n'est fournie que dans les cas où le nombre de parties ou de pièces est différent du code de périodicité de publication qui figure dans la sous-zone #w. On doit classer dans la sous-zone #w toutes les données portant sur la périodicité pouvant être codées.

853 20#81#a[Ed.]#bv.#u12#vr#i(année)#j(mois)#p6#wf#x01

863 41#81.1#a156#b1-6#i2001#j01

863 41#81.2#a156#b8-11#i2001#j07

[Il s'agit d'une publication semestrielle publiée deux fois l'an en janvier et en juillet comportent six livraisons chaque fois. La numérotation des volumes (second niveau d'énumération) reprend à chaque livraison. Le premier niveau d'énumération change une fois l'an au moment du passage à la nouvelle année civile.]

#t - Numéro d'exemplaire

Cette sous-zone contient le libellé du numéro d'exemplaire lorsque la zone 863-865 Énumération et chronologie reliée à la zone 853-855 contient une sous-zone #t (Numéro d'exemplaire).

853 22#81#av.#bno.#u4#vr#i(année)#j(mois)#wq#x12#tc

863 40#81.1#a1-4#b1-3#t3

#u - Unités bibliographiques par niveau supérieur suivant

Cette sous-zone contient un chiffre qui spécifie le nombre total de parties ou d'unités qui composent le niveau d'énumération suivant ou le code «var» ou «und». La sous-zone #u peut être utilisée avec chaque niveau d'énumération sauf le premier niveau (sous-zone #a ou #g) car il n'existe pas de niveau plus élevé. Lorsqu'on l'utilise, la sous-zone #u suit la sous-zone du libellé du niveau d'énumération auquel elle s'applique.

<n> - Nombre de parties

Le nombre total de parties qui constituent le niveau d'énumération suivant, par exemple, une publication trimestrielle nécessite 4 numéros pour composer 1 volume. Comme la longueur de la sous-zone #u est variable, il n'est pas nécessaire d'inscrire un zéro avant les numéros qui ne comptent qu'un seul chiffre.

853 03#81#av.#bno.#u12#vr#cpt.#u3#wj

[L'unité bibliographique est composée de 12 numéros par volume et de 3 parties par numéro.]

Les numéros couplés comptent pour une seule partie.

853 10#81#av.#bno.#u8#vr#i(année)#j(mois)#wm#x01#ypm01/02,03,04,05,06/07,

08/09,10,11/12

*[Exemple d'une collection mensuelle qui compte quatre numéros couplés]***var - Variable**

Ce code est utilisé lorsque le nombre total de parties qui constituent le prochain niveau d'énumération varie à un point tel qu'il serait inutile d'inscrire un nombre particulier dans la sous-zone †u.

und - Indéterminé

Ce code est utilisé lorsqu'on sait que le niveau d'énumération suivant est composé de parties, mais on en ignore le nombre.

†v - Continuité de la numérotation

La sous-zone †v contient un code d'un caractère qui indique si la numérotation de l'énumération augmente sur une base continue ou si elle recommence chaque fois qu'une unité particulière prend fin. La sous-zone †v peut être utilisée avec chaque niveau d'énumération sauf le premier niveau (sous-zone †a ou †g). La sous-zone †v suit la sous-zone du libellé et la sous-zone †u (Unités bibliographiques par niveau supérieur suivant) de l'énumération à laquelle elle s'applique.

c - La numérotation augmente continuellement

853 03†81†av.†bno.†u12†vc†wm

863 30†81.1†a1

863 41†81.2†a2†b13

[L'unité bibliographique consiste en 12 numéros et la numérotation augmente continuellement.]

r - La numérotation recommence lorsqu'une unité prend fin

853 03†81†av.†bno.†u12†vr†wm

863 41†81.1†a1

863 41†81.2†a2†b1

[L'unité bibliographique consiste en 12 numéros par volume et la numérotation recommence à chaque volume.]

†w - Périodicité

La sous-zone †w contient un code alphabétique d'un caractère ou un chiffre qui indique la périodicité de la publication de l'unité. La sous-zone †w ne se rapporte à aucun libellé en particulier. On entre la périodicité après avoir entré le dernier libellé de chronologie. Des renseignements particuliers au rythme de parution sont contenus dans la sous-zone †y (Modèle de régularité), incluant des exceptions à la périodicité dont le code apparaît dans cette sous-zone. On utilise également la sous-zone †p lorsqu'on doit inscrire un code de périodicité et un nombre de pièces par parution dans le cas des titres en plusieurs parties.

Codes

On utilise un code alphabétique d'un caractère pour un rythme de parution dont la périodicité est fondamentale, par exemple, le code «q» indique que l'unité est publiée sur une base trimestrielle.

a - Annuelle	j - Trois fois par mois
b - Bimestrielle	k - Mise à jour continue
c - Bihebdomadaire	m - Mensuelle
d - Quotidienne	q - Trimestrielle
e - Toutes les deux semaines	s - Bimensuelle
f - Semestrielle	t - Trois fois par année
g - Biennale	w - Hebdomadaire
h - Triennale	x - Complètement irrégulière
i - Trois fois par semaine	

854 00#81#a(année)#wa
 853 20#81#av#bno.#u12#vr#i(année)#j(mois)#wm#x11

Numéro

Lorsqu'il n'existe aucun code de périodicité, il faut utiliser un nombre pour spécifier le nombre de parutions par année. Comme la longueur de la sous-zone #w est variable, il n'est pas nécessaire d'utiliser le zéro lorsque le code ne comporte qu'un chiffre.

853 02#81#a(année)#b(mois)#w4#ypm03,06,08,12
 863 30#81.1#a2002-2003
 863 41#81.2#a2004#b03

[L'unité bibliographique est publiée quatre fois par année à intervalles irréguliers.]

#x - Modifications au calendrier

La sous-zone #x contient au moins un code numérique de deux ou quatre caractères, qui indiquent le point chronologique où le niveau le plus élevé ou le niveau supérieur suivant augmente ou change.

Codes

Un code de deux chiffres identifie le mois ou la saison du changement. Un code à quatre chiffres d'après le modèle *mmjj* (2 pour le mois et 2 pour le jour) identifie le mois et le jour du changement. Les codes de mois et de jour qui comptent moins de deux chiffres sont alignés à droite et la position inutilisée contient un zéro.

<u>Mois</u>		<u>Jour</u>		<u>Saison</u>
01-12	Mois	1-31	Jour	21 - Printemps
				22 - Été
				23 - Automne
				24 - Hiver

853 23#81#av.#bno.#u4#vr#i(année)#j(saison)#wq#x21
[Une publication trimestrielle dont le numéro 1 de chaque volume porte la mention Printemps.]

853 20#81#av.#bno.#u12#vc#i(année)#j(mois)#wm#x07
[Une publication mensuelle qui consiste en 12 numéros par volume : le numéro de publication augmente en juillet lorsque le nouveau volume débute.]

Lorsqu'on effectue plus d'un changement par année (par exemple, 12 numéros par année sont publiés en 2 volumes par année), tous les codes de modifications au calendrier sont contenus dans la sous-zone #x et ils sont séparés par une virgule. La sous-zone #x ne se rapporte à aucun libellé en particulier. On l'entre tout de suite après la dernière sous-zone.

853 22#81#av.#bno.#u6#vc#i(année)#j(mois)#wm#x06,12
[Une publication mensuelle qui compte 6 numéros par volume. Les numéros augmentent en juin et en décembre lorsque les nouveaux volumes débutent.]

#y - Modèle de régularité

La sous-zone #y contient les codes qui décrivent la régularité du rythme de parution dont le code apparaît dans la sous-zone #w (Périodicité). La sous-zone peut-être structurée de deux façons à partir des valeurs chronologiques ou des codes d'énumération. Les deux types commencent par un code de publication.

Code de publication

Le premier code d'un caractère dans le code de chronologie et le code d'énumération indique si les codes subséquents se rapportent à la publication ou à la non-publication des parties du document ou la combinaison de l'indication d'énumération ou chronologique.

c – Combinée
 o – Omis
 p – Publié

Structure du code de chronologie

La structure du code de chronologie se présente comme suit :

<Code de publication><Identification du code de chronologie><Code de chronologie>,<Code de chronologie>...

La sous-zone peut contenir un ou plusieurs codes de chronologie qui se rapportent au code de publication et à l'identification du code de chronologie qui apparaissent à la première et à la seconde position de la sous-zone. On peut répéter la sous-zone afin de pouvoir attribuer un code à plus d'une chaîne <code de publication – identification du code de chronologie – code de chronologie> dans le but d'indiquer les exceptions qui se rapportent à un modèle de régularité particulier (c.-à-d. les irrégularités normales).

Identification du code de chronologie

Le second code d'un caractère dans la sous-zone indique si les codes de chronologie subséquents représentent le nom d'un jour, le code numérique d'un mois ou d'un jour et d'un mois à la fois, le code d'une saison de l'année ou le code d'une semaine du mois ou de l'année. On utilise le code «e» si la régularité est décrite en termes d'énumération.

- d** - Jour
- m** - Mois
- s** - Saison
- w** - Semaine
- y** - Année

Code de chronologie

Le code de chronologie indique l'identification d'une partie du document pour laquelle on fournit des renseignements concernant le modèle de régularité. Les codes multiples sont séparés par une virgule. On utilise la barre oblique (/) pour désigner les numéros combinés.

On utilise des codes numériques ou alphabétiques de deux caractères pour les jours, les semaines, les mois et/ou les saisons. On utilise un code à quatre caractères pour indiquer une année ou une combinaison d'années. Les codes qui contiennent moins de deux caractères sont justifiés à droite et la portion non utilisée contient un zéro.

Type de chronologie et modèles de code :

<u>Code du type</u>	<u>Modèle de code</u>	<u>Exemple</u>	<u>Signification de l'exemple</u>
d	dd	su	dimanche
d	DD	08	huitième jour du chaque mois
m	MM	09	septembre
d	MMDD	0925	25 septembre
s	SS	22	été
w	WWdd	03we	troisième mercredi
w	MMWWdd	0599tu	dernier mardi de mai
w	MMwwdd	0802we	deuxième mercredi d'août
w	MMWW	1204	quatrième semaine de décembre
y	YYYY	yyy1/yyy2	intervalle de deux années

Identification du modèle :

<u>Modèle</u>	<u>Signification</u>	<u>Caractéristiques</u>	<u>Résumé des valeurs possibles</u>
dd	jour	alphabétique	mo-su
DD	jour	numérique	01-31
ww	semaine	numérique	01-53
WW	semaine	numérique	99, 98, 97, 00, 01, 02, 03, 04, 05
MM	mois	numérique	01-12
SS	saison	numérique	21, 22, 23, 24
y	année	numérique	2002

Valeurs du modèle :

Jour du mois - DD
01 - 31

Semaine - ww
01 - 53

Mois - MM
01 - 12

<u>Jour de la semaine - dd</u>	<u>Semaine du mois - WW</u>	<u>Saison - SS</u>
mo - lundi	99 - dernière	21 - printemps
tu - mardi	98 - avant-dernière	22 - été
we - mercredi	97 - avant-avant-dernière	23 - automne
th - jeudi	00 - chaque	24 - hiver
fr - vendredi	01 - première	
sa - samedi	02 - seconde	
su - dimanche	03 - troisième	
	04 - quatrième	
	05 - cinquième	

- 854 03#81#a(année)#b(mois)#c(jour)#wd#yodsa
[L'unité est publiée tous les jours sauf le samedi.]
- 854 02#81#av.#bno.#u11#vr#i(année)#j(mois)#wm#x01#ycm07/08
[L'unité est publiée mensuellement : son premier numéro paraît en janvier et les numéros de juillet et d'août sont amalgamés.]
- 854 03#81#av.#bno.#u10#vr#i(année)#j(mois)#wm#x09#yom07,08
[L'unité compte dix numéros par volume, soit dix numéros par année dont le numéro 1 paraît en septembre : aucun numéro n'est publié en juillet ni en août.]
- 854 23#81#av.#bno.#u4#vr#i(année)#j(mois)#w4#x01#yps21,22,23,24
[L'unité compte quatre numéros par volume, soit quatre numéros par année, publiés au printemps, à l'été, à l'automne et à l'hiver.]
- 853 03#81#av.#bno.#u43#vr#i(année)#j(mois)#k(jour)#w43#x0901#yow0604we,702we,0703we,0704we,0802we,0803we,0804we,0805we,1203we,1204we,1205we#ypdwe
[L'unité est publiée sur une base hebdomadaire sauf aux dates indiquées dans la sous-zone #y.]
- 863 30#81.1#a21-22#i2001-2003
- 863 41#81.2#a23#b1#i2003#j09#k03
- 853 20#81#av.#bno.#u48#vr#ww#x0101#yow05we
[L'unité est publiée sur une base hebdomadaire, mais on omet sa publication le cinquième mercredi du mois.]
- 853 03#av.#bno.#u12#vr#i(année)#j(mois)#wm#x01#ypw02we#ypw0402th,0501we#yow0402we,0502we
[L'unité est publiée mensuellement chaque mercredi du mois sauf en avril, alors qu'elle est publiée le second jeudi, et en mai, alors qu'elle est publiée le premier mercredi.]
- 853 02#av.#bno.#uvar#vr#i(année)#j(mois)#k(jour)#wc#x07#ypw00mo,00th#yod0101,0704,1225#yow0901mo,1104th
[L'unité est publiée chaque lundi et jeudi, sauf lorsque le Jour de l'an, le 4 juillet, la fête du Travail, le Jour d'Action de grâce et Noël sont un lundi ou un jeudi.]
- 853 02#av.#i(année)#wg#pyyyyy1/yyy2
- 863 41#a10#i1999/2000
[L'unité est publiée tous les deux ans.]

Structure du code d'énumération

La structure du code d'énumération se présente comme suit :

<Code de publication><Identification du code d'énumération><Code d'énumération>,<Code d'énumération>,...

Un code d'énumération peut occuper les deuxième et troisième positions après la sous-zone #y afin d'assurer la régularité dans le cas des documents qui ne font appel qu'à l'énumération pour les séquences et/ou de ces articles dont les séquences doivent être précisées séparément lorsque des combinaisons se présentent.

Identification du code d'énumération

Le deuxième code indique si les codes subséquents représentent une énumération plutôt qu'une chronologie. Lorsqu'on utilise un code « e » un code numérique est ajouté pour indiquer le niveau d'énumération du modèle de régularité.

e1 - Énumération, 1er niveau

e2 - Énumération, 2e niveau

Code d'énumération

Le code d'énumération indique la désignation de la livraison du document pour lequel on fournit des renseignements liés au modèle de régularité. Les désignations multiples sont séparées par une virgule. On utilise une barre oblique (/) pour désigner des livraisons combinées.

853 02#81#av.#bno.#u6#vr#ws#x01,02,03,04,05,06,07,08,09,10,11,12#ypw02we,04we#yce21/3,4/6

[L'unité est publiée vingt-quatre fois par année chaque deuxième et quatrième mercredi du mois. Le second niveau d'énumération réunit les numéros 1 à 3 le deuxième mercredi du mois et les numéros 4 à 6 le quatrième mercredi du mois.]

Une numérotation continue (sous-zone #v, code c) combinée à un code d'énumération indique une combinaison de nombres spécifiques dans la séquence de numéros particuliers. En raison de la numérotation continue, on ne peut utiliser les valeurs d'énumération réelles pour exprimer l'énumération dans la sous-zone #y. Les valeurs d'énumération doivent représenter le nombre de numéros qu'on s'attend de publier afin de pouvoir prédire les numéros combinés.

853 02#81#av.#bno.#u52#vc#ww#yce251/52

[L'unité est publiée une fois par semaine, sauf dans le cas d'une combinaison au cours des deux dernières semaines de décembre. La description des numéros se limite à l'énumération et le second niveau d'énumération est également continu. Par conséquent, le modèle représente la combinaison des numéros cinquante-et-un et cinquante-deux qui sont publiés au cours de cette année.]

853 20#81.0#a(année)#b(mois)#c(jour)#ww#ycw1203/1204

[L'unité est publiée sur une base hebdomadaire sauf que les troisième et quatrième semaines de décembre sont combinées.]

Les systèmes automatisés peuvent élaborer des algorithmes afin de prédire le second niveau d'énumération continue à partir de la valeur de départ du second niveau d'énumération au début du cycle d'abonnement.

Les codes du modèle de régularité sont gérés par la Bibliothèque du Congrès. Les questions concernant les modèles de code ou la création de nouveaux codes doivent être envoyées à l'adresse suivante : Network Development and MARC Standards Office, Library of Congress, Washington, D.C. 20540-4402 (courriel : ndmso@loc.gov).

#z - Système de numérotation

La sous-zone #z renferme la chaîne du code à six caractères utilisée pour désigner le système de numérotation d'une publication. Les codes permettent d'entrer divers systèmes de numérotation à des niveaux différents de numérotation.

Type de désignation

Le premier code à un caractère indique si la numérotation comprend un chiffre, une lettre ou un code mixte (le chiffre ou la lettre en premier). Il faut utiliser un code mixte seulement si l'un des éléments est une désignation constante (p. ex., 1a, 2a, 3a), plutôt que deux niveaux différents de numérotation (p. ex., 1a, 1b, 1c).

- a** - Chiffre
- b** - Lettre
- c** - Code mixte, le chiffre en premier
- d** - Code mixte, la lettre en premier
- e** - Symbole ou caractère spécial

Casse

Le deuxième code à un caractère précise si un système de numérotation est indiqué par des codes alphabétiques et s'applique à ceux dans la position précédente identifiée par «b» ou aux chiffres romains.

- a** - Pas de casse

- b - Bas de casse
- c - Haut de casse
- d - Casse mixte

Code d'écriture/Code du type

Les positions trois à six indiquent l'écriture utilisée dans le système de numérotation ou, s'il s'agit de chiffres ou de symboles qui n'existent pas dans d'autres écritures, le type de chiffre ou de symbole utilisé. Le code d'écriture comprend quatre caractères et provient de la liste à l'adresse suivante: www.unicode.org/iso15924/.

Voici les types de codes:

- an***bb* - chiffre arabe
- rn***bb* - chiffre romain
- sy**<symbol>*b* - symbole

853 20#81#av.#bissue#i(année)#j(mois)#k(jour)#ww#zaaarab

863 41#81.1#a37#b1232#i1970#j12#k31

[Le système de numérotation utilise une autre écriture arabe.]

853 20#81#av.#bno.#u26#vr#ww#x0101#yow05we#zaaan**bb**

863 41#81.1#a18#b7

[Le système de numérotation utilise les chiffres arabes.]

853 20#81#aannée#b(*)#u12#vr#cpt.#u2#vr#zbcLatn#i(année)#ws#x01

863 41#81.1#a8#b3#cB

[Un astérisque indique un niveau sans libelle. Le système de numérotation du troisième niveau utilise les majuscules en caractères romains.]

#2 - Source de l'abréviation du libellé

La sous-zone #2 contient un code MARC qui identifie la source des abréviations utilisées dans les libellés dans la zone. La source du code est le document intitulé *Codes de relations, de sources et de conventions de description MARC*, mis à jour par la Bibliothèque du Congrès.

#3 - Documents précisés

La sous-zone #3 contient des renseignements qui spécifient la série de volumes ou les dates auxquelles la zone s'applique.

#6 - Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

#8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Voir aussi les Conventions d'entrée des données de la section 863-865 Énumération et chronologie – Renseignements généraux.

Exigences relatives aux données condensées ou détaillées

Afin de pouvoir procéder à la description d'un fonds condensé ou détaillé, il faut que les conditions suivantes apparaissent dans un énoncé de fonds.

Niveau d'enregistrement du Guide/17

Le **fonds condensé** ne peut s'appliquer qu'aux énoncés de fonds détaillés du niveau 4 (Guide/17, code 4) et aux énoncés de fonds détaillés du niveau 4 avec identification de l'unité (Guide/17, code 5).

Le **fonds détaillé** peut s'appliquer aux deux types d'énoncés de fonds détaillés (Guide/17,

code 4 ou 5) et aux énoncés de fonds sommaires du niveau 3 (Leader/17, code 3).

Corrélation entre les libellés 853/854 et les sous-zones d'énumération 863/864

Il faut que les sous-zones du libellé (‡a-‡m) de chacune des sous-zones des niveaux applicables d'énumération et de chronologie (‡a-‡m) apparaissent dans la zone *853/854 Libellé et modèle* qui est reliée à la zone *863/864 Énumération et chronologie pour qu'un fonds puisse être condensé ou détaillé*.

Sous-zones du modèle de publication (‡u-‡y)

Aucune des sous-zones du modèle de publication de la zone 853 ou 854 ne sont requises pour condenser ou détailler un fonds lorsque l'énumération et la chronologie de la zone 863 ou 864 sont uniquement composées du plus haut niveau d'énumération (sous-zones ‡a, ‡g, ‡i, ‡m). Lorsque les niveaux subséquents sont représentés, les capacités de condenser ou détailler un fonds nécessitent que les sous-zones suivantes contiennent des renseignements adéquats quant au modèle de publication.

‡u	Unité bibliographique par niveau supérieur suivant
‡v	Continuité de la numérotation
‡w	Périodicité
‡x	Modifications au calendrier
‡y	Modèle de régularité

Condenser le contenu des sous-zones ‡a-‡m de la zone 863 ou 864 nécessite que des renseignements soient inscrits dans les sous-zones ‡u et ‡v. La sous-zone ‡u ne doit pas contenir les codes *var* (variable) ou *und* (indéterminé).

Détailler le contenu des sous-zones ‡a-‡m de la zone 863 ou 864 nécessite que des renseignements soient inscrits dans les sous-zones ‡u, ‡v et ‡w et peut également exiger qu'on retrouve des renseignements dans les sous-zones ‡x et ‡y.

Ponctuation

Un point utilisé dans une abréviation apparaît dans les notices MARC.

Nombres ordinaux

Lorsqu'on désire indiquer que des nombres ordinaux doivent être affichés, le libellé doit être précédé par le signe *plus* « + ». Lorsqu'aucun libellé n'est entré, le signe « plus » peut être utilisé seul afin d'indiquer que la sous-zone correspondante dans la zone 863 contient un nombre ordinal.

853 03‡81‡a(année)‡b+qtr.
863 41‡81.1‡a1982‡b1

Exemple d'affichage :
 1982:1st qtr.

853 03‡81‡a+
863 41‡81.1‡a1

Exemple d'affichage :
 1st

Il faut noter qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser cette technique afin de distinguer les nombres ordinaux des nombres cardinaux et qu'il n'est pas nécessaire d'établir la différence entre les deux. Le système devrait être muni de tables de langue internes afin d'être en mesure d'afficher les bons nombres ordinaux. Or, rien n'indique dans le format du fonds qu'on doit communiquer ces tables.

Libellés

S'il n'y a pas de libellé sur le document pour certains niveaux, on peut alors inventer un niveau et l'ajouter entre crochets ([]). Alternativement un astérisque « * » peut être employé à la place des données pour garantir une corrélation adéquate. Lorsqu'on ne désire pas afficher le libellé de chronologie, on l'inclut entre parenthèses.

853-855

853 03#81#av.#b[no.]

[Le document ne comporte aucun niveau d'énumération. Le libellé « no. » est inventée.]

853 20#81#av.#i(année)

863 30#81.1#a1-10#i1988-1998

Abréviations

Les abréviations utilisées dans les sous-zones #a-#h sont enregistrées selon l'*Annexe B - Abréviations des Règles de catalogage anglo-américaines*.

Répétition des zones

Une seule zone 853-855 (Libellé et modèle) peut se rapporter à plus d'une zone 863-865 (Énumération et chronologie) *si le contenu des sous-zones demeure constant*. Les zones 853-855 peuvent se répéter lorsque le contenu des sous-zones varie. Pour ce qui est des documents dont les libellés et les modèles de publication varient constamment, l'organisme peut décider d'utiliser les zones 866-868 (Fonds textuels).

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Codes de sous-zones

Libellé d'énumération : #a - #h [MODIFICATION RÉDACTIONNELLE, 2021]

Les libellés de chronologie sont contenus soit dans les sous-zones du libellé d'énumération pertinentes (#a - #h), soit dans les sous-zones du libellé de chronologie (#i - #m), les sous-zones du libellé de chronologie étant privilégiées dans la mesure du possible.

Libellé de chronologie : #i - #m [MODIFICATION RÉDACTIONNELLE, 2021]

Les libellés de chronologie sont contenus soit dans les sous-zones du libellé d'énumération pertinentes (#a - #h), soit dans les sous-zones du libellé de chronologie (#i - #m), les sous-zones du libellé de chronologie étant privilégiées dans la mesure du possible.

#n - Note de modèle [NOUVEAU, 2002]

#o - Type de l'unité [NOUVEAU, 2006]

#p - Nombre de pièces par livraison [NOUVEAU, 2002]

#w - Périodicité

k - Mise à jour continue [NOUVEAU, 2001]

#y - Modèle de régularité

c - Combiné [NOUVEAU, 2002]

e - Énumération [NOUVEAU, 2002]

y - Année [NOUVEAU, 2002]

#z - Système de numérotation [NOUVEAU, 2000]

#2 - Source de l'abréviation du libellé [NOUVEAU, 2006]

Suite à une révision du texte en 2013, les termes « ordonnance » et « rythme de parution » ont été remplacés par « modèle » pour le modèle de publication, de même que les termes « compressibilité » et « décompressibilité » ont aussi été remplacés par les termes ayant plutôt trait à des « fonds condensés ou détaillés ».